

Mémoire des  
Commissai-  
res Anglois,  
15 Novemb.  
1751.

„ Sa Majesté en a été d'autant plus  
surprise, qu'on est (comme vous  
„ fa-

## OBSERVATIONS des Commissaires du Roi.

On y rebat les erreurs tant de fois réfutés de la possession d'Oliph Leagh en 1605, de la prise de possession de Warner en 1626, & de l'entrée des François en 1645.

On y prétend que des Anglois restèrent en possession d'une partie de l'Isle après leur abandon au mois de janvier 1666; allégation qui n'a jamais été hasardée que dans cet écrit, & qui se trouve détruite par tous les historiens, par tous les monumens, & par les informations mêmes du Colonel Stéede.

On y avance que ces Anglois qu'on prétend être restés à Sainte-Lucie reprirent le fort François, & on veut le prouver par la capitulation du sieur Bonnard; mais cette capitulation même prouve le contraire, puisqu'elle est antérieure de deux ans.

On y parle aussi du traité de Breda, & à cette occasion on oppose à la possession des François une possession précédente & bien fondée qu'on attribue aux Anglois, comme si une possession passagère de quelques mois & suivie d'un abandon constant de dix-ans, pouvoit être opposée à une possession de quatorze ans qui n'a été interrompue que par une invasion violente & passagère.

En un mot, on ne trouve dans cet écrit qu'une confusion de faits, d'erreurs & de contradictions; on croiroit faire tort aux Commissaires Anglois de ce temps-là, de le leur attribuer; on est d'ailleurs autorisé à les en disculper par une lettre de M. de Bonrepas à M. de Seignelay, du 10 juillet 1687, par laquelle il paroît qu'il ne reçut point de réponse à son Mémoire. L'écrit dont il s'agit fut sans doute l'ouvrage de quelque personne peu instruite, qui avoit essayé de faire une réponse qui est restée au Bureau des Plantations,

com-